



Recouvrement de créances apres liquidation de mon employeur

Par **cadeline**, le **17/03/2008** à **17:28**

Bonjour,

Agent commercial depuis 8 mois, j'ai eu le plaisir d'apprendre par lettre du mandataire judiciaire que l'entreprise avec laquelle je travaillais, est donc placée en liquidation judiciaire.

Ma question est donc, existe-t-il une démarche afin d'être prioritaire dans le paiement de la dette qui m'est due par cette société?

De plus, en tant qu'indépendant, je suis soumis à des charges, RSI, URSSAF, que dois-je faire auprès de ces organismes, car aujourd'hui ils me réclament des charges que je ne peux payer sans cet argent.

D'avance merci pour vos précieux conseils.